

Le français à l'université

11^E ANNÉE / NUMÉRO 02 / DEUXIÈME TRIMESTRE 2006

Sommaire

PAGE 01 **Éditorial** La diversité culturelle et linguistique est-elle un humanisme ?

PATRICK CHARDENET

PAGE 02 **Ressources** Diversité culturelle et linguistique, un programme, des actions, quels fondements ?

PAGE 06 **Ressources** Un nouveau réseau « Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations »

PAGE 07 **Point de vue** Des langues pour faire société : diversité, pluralité, identités

PATRICK DAHLET

PAGE 09 **Lire en français** Onze notes de lecture

PAGE 15 **En français et en d'autres langues** Trois notes de lecture



AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Éditorial

LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE EST-ELLE UN HUMANISME ?

Les activités humaines constituent des espaces de reproduction et de production des cultures et des langues, c'est-à-dire qu'elles contribuent à maintenir ou à transformer les différences intra et inter, culturelles et linguistiques.

Considérer la diversité culturelle et linguistique comme une donnée consubstantielle de cette unicité plurielle qui définit le versant créatif d'une mondialisation où l'homme est valeur, fin et moyen de son environnement, telle est l'interrogation de ce numéro. Elle est posée au moment où, suite à la réforme des programmes de l'AUF, un nouveau réseau de chercheurs, consacré à la diversité culturelle, rejoint dans le cadre du programme A, les réseaux sur la langue et la littérature.

P. Dahlet («Des langues pour faire société: diversité, pluralité, identités») énonce ainsi le commencement d'une histoire – la fin d'une préhistoire? –, où la formation des identités se constitue au cœur d'une éducation plurilingue assumée à travers des orientations politiques qui relèvent de l'opérateur.

De nombreuses publications ont été recensées, qui témoignent de la vigueur de cette thématique dans le contexte actuel. Dans la rubrique *Lire en français*, un ouvrage québécois n'hésite pas à affronter les fondements des choix d'aménagement linguistique bilingue, dans une société plurielle en expansion comme celle du Québec; un autre tente de repérer si l'Europe, diverse dans ses langues et ses cultures, est unie dans ses proverbes qui sont des productions complexes des unes et des autres. Par ailleurs, la littérature est interrogée comme véhicule culturel d'une spécificité féminine de l'écriture dans des contextes méditerranéens. Du côté linguistique, un numéro des *Carnets du CEDISCOR* propose une analyse de la variation culturelle à partir de la composition et de la circulation des notions de «liberté», de «nation», dans les discours produits par différentes communautés ethnolinguistiques. Enfin, *En français et en d'autres langues* rapporte entre autres publications, les actes d'un colloque sur la notion de modèle qui irrigue les productions humaines, autant les démarches scientifiques que la création artistique.

/ SUITE EN PAGE 02 /

Il y a là, entre culture et langue, une relation difficilement séparable qui ne permet pas de séparer sans regret l'une de l'autre, pour les soumettre à l'observation. S'exprimer, dans une langue première ou étrangère, c'est une demande de partage de sens qui s'offre comme un contenant d'émotions, d'affects, de raison, de pouvoir, qui s'inscrit dans des codes et qui inscrit des codes.

/ PATRICK CHARDENET

Ressources

Diversité culturelle et linguistique, un programme, des actions, quels fondements ?

Lors du Sommet de Ouagadougou, les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont défini les missions stratégiques que la Francophonie devait se donner à l'aube du nouveau millénaire. :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

La prise en compte de ces missions du *Cadre stratégique décennal* a favorisé un regroupement des actions de l'AUF sous la forme de cinq programmes :

- Programme «Langue française, diversité culturelle et linguistique»;
- Programme «Aspects de l'État de droit et démocratie»;
- Programme «Soutien des TICs au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche»;
- Programme «Soutien et renforcement de l'excellence universitaire»;
- Programme «Environnement et développement durable solidaire».

L'association langue/culture est ainsi intégrée dans le programme A le l'AUF, ce qui a pour conséquence immédiate, le développement d'un réseau de chercheurs spécifique mais ce qui pose aussi la question de la nature des liens entre langue et culture, souvent affirmés et peu abordés dans le détail de la pensée.

LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ BULLETIN DES DÉPARTEMENTS DE FRANÇAIS DANS LE MONDE / ISSN 1017-1150 (édition papier) / ISSN 1560-5957 (édition électronique) / **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** MICHÈLE GENDREAU-MASSALOUX **RÉDACTION** PATRICK CHARDENET **CONCEPTION ET RÉALISATION** WWW.BERTUCH.CA / **LA RÉDACTION REMERCIE, POUR LEUR CONTRIBUTION À CE NUMÉRO** JEANNETTE BINGAPITI, MARC CHEYMOL, ADOLFO DE PAZ VELA

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE B.P. 400, SUCC. CÔTE DES NEIGES, MONTRÉAL (QUÉBEC), H3S 2S7, CANADA / **TÉLÉPHONE** (514) 343.6630 **TÉLÉCOPIEUR** (514) 343.2107 **COURRIEL** FRANCAIS-LANGUES@AUF.ORG / **WWW.BULLETTIN.AUF.ORG** / REPRODUCTION ENTIÈRE OU PARTIELLE AUTORISÉE AVEC MENTION DE NOTRE TITRE ET DE L'URL DE NOTRE SITE.

DÉFINITIONS INSTITUTIONNELLES

Les définitions institutionnelles sont intéressantes parce qu'elles reflètent des engagements d'action. C'est-à-dire qu'elles ne se contentent pas d'une définition intellectuelle mais visent une praxéologie. Ainsi pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Culture), la notion de culture est directement impliquée par les fondements de l'institution. La définition donnée par sa Commission mondiale de la culture et du développement, englobe à la fois :

- des productions culturelles (le patrimoine culturel et les formes vivantes de l'expression culturelle);
- et le mode de vie distinctif de chaque groupe d'individus.

Cette approche définitionnelle permet à l'UNESCO de dégager deux grands axes dans l'économie de la culture :

- la production d'emplois grâce à la restauration, à l'amélioration et à la présentation des biens culturels, au sens large du terme, afin de les exploiter à des fins touristiques;
- et la participation au développement économique par l'utilisation et l'application d'habitudes culturelles.

Dans les deux cas, la culture contribue à la croissance et au développement de chaque pays. Cette définition est de type praxéologique, liée à l'action économique. De ce fait elle est englobante et permet de conclure que tout est culturel et que la culture est le tout.

De leur côté, les États membres de l'Union européenne se sont donné pour objectif de créer une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe. Ce processus d'intégration, historiquement lié aux activités économiques et commerciales (d'abord communauté économique du charbon et de l'acier puis marché et monnaie uniques), se poursuit depuis quelques années sur une base élargie autour de la notion de culture visant à renforcer le sentiment d'appartenance commune à l'Europe. Il y a donc bien une intention derrière la notion de culture. L'action que mène l'Union européenne dans le domaine culturel ne s'apparente pas aux politiques culturelles conduites par les États ou les régions d'Europe. Cette action a sa propre raison d'être et est précisément définie par le *Traité sur l'Union européenne* (article 151).

Trois aspects touchant à la culture sont mis en avant dans ce traité :

- dans le respect de la diversité culturelle, l'Union a ainsi pour mission de contribuer à l'épanouissement des cultures en Europe tout en mettant en valeur le patrimoine commun des Européens;
- son action vise à encourager la coopération culturelle entre Européens, à favoriser leurs échanges et la connaissance mutuelle de leurs œuvres, dans les différents domaines culturels;

- le Traité fait obligation à l'Union de tenir compte des caractéristiques propres de la culture dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques.

Cette disposition importante fait que la dimension culturelle doit être prise en compte dans les quatre grands domaines d'intervention de l'Union :

- le domaine réglementaire : la formation du droit communautaire (par exemple : droit de l'audiovisuel, droits d'auteurs, fiscalité, libre circulation des artistes et des œuvres...), ou décisions prises en matière de concurrence (par exemple : aides au cinéma, prix du livre...);
- les politiques de développement social, économique et technologique; les politiques structurelles (fonds social, fonds de développement régional);
- les politiques d'éducation et de formation, industrielles, de la recherche;
- les relations extérieures pour favoriser le dialogue culturel entre l'Europe et les pays tiers, pour aider les pays en développement à mettre en place les infrastructures culturelles nécessaires et pour préserver le développement de politiques de soutien à la diversité culturelle (Organisation mondiale du commerce).

Il semble bien, à travers ces deux approches, que la notion de culture du point de vue institutionnel, représente davantage un enjeu matériel qu'intellectuel.

NOTION ENGLOBANTE ET NOTIONS CONNEXES, ESPÈCES D'ESPACES

La culture, au sens large, ce sont toutes les manifestations par lesquelles le fait de vivre en société devient possible. C'est donc l'ensemble de la production, de la diffusion et de la consommation des produits de l'esprit créateur humain dans le domaine des connaissances et des arts. Globale, par cette définition, la culture c'est autant la forme d'un outil que le design d'un site internet, les contenus et la mise en page d'un livre, la mise en scène d'un scénario, un texte ancien retrouvé ou des alignements d'immeubles et des parcelles de terre cultivée. C'est une saisie d'ensemble. Un réservoir de formes, d'expériences et de solutions inventées de toutes pièces qui traversent le temps et qui constituent le patrimoine. C'est un tout que l'organisation politique du monde, ses échanges et ses institutions, présente par petits espaces. Il s'agit alors de savoir comment la compréhension passe par le tout et ses espaces particuliers.

Sous la pression d'un discours social médiatisé, on parlera de «culture jeune», de «culture d'entreprise», de «culture informationnelle», de «culture scientifique», de «culture de réseau», déterminations qui viennent parfois se substituer à la notion globale qui les inclut pourtant, de la même façon qu'à une époque on a pu parler de «culture révolutionnaire» et de «culture prolétarienne». / SUITE EN PAGE 04 /

/ SUITE DE LA PAGE 03 / Il y a là un problème de hiérarchie et d'unité. Prenons quelques exemples.

La culture jeune. On a pu ainsi émettre l'hypothèse que le malaise scolaire était en partie dû au décalage entre les contenus de programme et les modes de vie des jeunes¹ :

Si une culture, c'est un ensemble de comportements, de techniques, de coutumes, de valeurs qui établissent la carte d'identité d'un groupe, la musique, pour une bonne part, fonde la culture des jeunes. Malheureusement, cette musique-là, rock, pop, variétés, est considérée par la société adulte et l'enseignement en particulier, comme une sous-musique. Les programmes scolaires, la formation des professeurs de musique respectent une hiérarchie qui place le œuvres au pinacle. Nous ne discuterons pas ce point, même s'il y a fausse note : le décalage entre l'éducation transmise et le goût des élèves est, là, particulièrement prononcé .

On peut reconnaître ce décalage mais on peut également se poser la question de savoir si le rôle de l'école est de l'assumer ou de tenter d'enseigner la jeunesse aux jeunes, ce qui serait paradoxal. Ce qui est en cause avec le découpage de la notion de culture en notions connexes qui n'en paraissent pas toujours constitutives, c'est précisément son unité dynamique qui s'oppose à un empilement d'espèces d'espaces culturels. Même les révolutionnaires tenants de la «culture prolétarienne» précisaient déjà que celle-ci ne pourrait naître du néant². Dans quelle mesure, cette «culture jeune» acquise, qui questionne la culture transmise, pourrait-elle être facteur de liens intergénérationnels, appelant inévitablement, avec l'irruption d'une démographie, à l'invention d'une «culture senior»?

La culture ou la maîtrise de l'information (information literacy). On la définit comme étant un ensemble d'habiletés permettant d'identifier quelle information est nécessaire, ainsi que de localiser, d'évaluer et d'utiliser l'information trouvée dans une démarche de résolution de problème, aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. Cet ensemble peut aussi se présenter comme une série de compétences qui permettront à l'individu de prendre place dans la «société de l'information», entre survivre et avoir du succès. Ainsi, elle est souvent considérée comme l'une des habiletés essentielles pour pouvoir intégrer le marché du travail.

On identifie bien cette maîtrise comme habileté³ que la «cyber-culture» rend nécessaire mais il est problématique de lui adosser le terme de culture dans la mesure où le risque existe de limiter la formation culturelle à quelques compétences dans ces espaces restreints empilés :

Enseigner la «culture» ou la «maîtrise» de l'information implique de communiquer le pouvoir et l'étendue de l'information et d'expliquer comment l'information est organisée, comment elle est repêchée par une variété de sources d'accès et d'outils, comment l'évaluer, l'organiser et l'appliquer à une variété de problèmes et de situations.⁴

Il faudrait comprendre dans quelle mesure et comment, la «culture de l'information» contribue à une victoire de la pensée.

La culture d'entreprise. Elle apparaît comme une notion restrictive qui définit un espace, née dans le cadre de la sociologie des organisations. Les recherches et les pratiques culturelles dans les années 1980, mettent en évidence deux approches assez différentes. La première considère la culture comme un sous-système interne de l'organisation qui permet aux individus de s'adapter à leur environnement (approche descriptive). Dans la seconde, l'entreprise est une culture, c'est à dire un système de connaissances que chacun des membres peut interpréter (approche dynamique).

La culture de réseau. Elle traduit le besoin de dépasser le simple fait d'être interconnecté par un réseau physique, ou même le simple fait d'utiliser ce réseau pour communiquer. Cette expression porte en elle une dimension nouvelle, caractérisée par les connaissances acquises de cette interconnexion et par les comportements induits par cette interconnexion. Ce qui peut conduire à interpréter comme suit dans le contexte actuel, l'expression «culture de réseau» : une culture de réseau se traduit par un ensemble de valeurs que l'on privilégie, par des croyances, des comportements, des réflexes, des attitudes observables chez les gens qui appartiennent à une telle culture.

Cette enquête parmi les notions, montre que celles-ci sont parfois utiles à la description et à la compréhension de comportements et de productions, mais le recours au terme lourd de «culture», provoque également le doute dans ce qui est déjà depuis Freud, l'objet d'un malaise dans l'explication du rapport entre :

- la globalité (de sa compréhension);
- la hiérarchie (de ses composants);
- l'unité (de sa fonction).

DE L'ANTHROPOLOGIE AU LANGAGE

Revenons maintenant sur quelques définitions. Pour commencer, dans les langues indo-européennes en général et romanes en particulier, le terme non spécialisé renvoie selon son origine et à la distinction qu'elle opère avec la nature. Du latin *cultura*, «culture du sol» (de *colere*, «cultiver»), c'est d'abord la mise en valeur des terres (*agriculture*) par opposition à la *nature*. On passera ensuite à la mise en valeur des corps (*culture physique*) ou des esprits (*culture intellectuelle*), travail visant à les rendre féconds, puis à tout ce qui est l'œuvre de l'homme. Nous entrons ici dans une approche anthropologique de la culture Pour l'anthropologie, la culture désigne l'ensemble des activités et des comportements, aussi bien pratiques que symboliques, créés, transmis ou transformés par l'espèce humaine. En ce sens, la culture s'oppose à la nature. A partir de cette évolution, la culture désigne la civilisation d'un peuple à un moment ou au cours d'une période donnée. Elle est définie par ses coutumes, ses arts et les objets que ce

peuple utilise, ainsi que par la façon dont il vit et travaille pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

La culture est ainsi considérée comme un trait universel humain et présente dans toute l'humanité. Les groupes d'êtres humains produisent de la culture et instituent des cultures pour répondre aux besoins qu'ils partagent (d'ordre spirituel, mental, physique, émotionnel). Les groupes, les classes, les institutions génèrent des cultures propres, socialement marquées, selon des fonctions, des moyens d'expression, des inégalités fondamentales. L'anthropologue britannique Edward B. Tylor donna le premier une définition formelle du concept de culture en 1871 dans son ouvrage "Primitive Culture"⁵. Il utilisa ce terme pour caractériser «cet ensemble complexe comprenant les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, les coutumes ainsi que toutes les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société». Depuis, les anthropologues ont proposé de nombreuses variantes de cette définition, mais tous semblent s'accorder à penser que la culture est un comportement lié à l'appropriation (acquisition et apprentissage).

DYNAMIQUE DES CULTURES ET DES LANGUES

Ce qui conduit le dictionnaire d'usage courant à mettre en avant cet aspect dans sa définition du mot culture. Comparons les deux définitions suivantes de deux versions du même dictionnaire :

"Le Micro Robert"

«Développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés. Ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement.»

"Le Robert (électronique)"

«Développement des facultés intellectuelles par des exercices appropriés. Ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer ce sens critique, le goût, le jugement.»

QUE SIGNIFIENT CES DIFFÉRENCES ?

«certaines facultés de l'esprit» vs «facultés intellectuelles»
«le sens critique» vs «ce sens critique»

Les écarts entre les définitions d'un même dictionnaire sont significatives de la difficulté à appréhender la notion. Si la culture comprend en droit toutes les activités de la société humaine, il semble bien qu'elle trouve la condition fondamentale de sa possibilité dans le langage. L'émergence du langage chez l'être humain fut une étape décisive qui a permis la prodigieuse complexité de la culture humaine. Grâce à lui, les hommes sont capables d'utiliser des symboles, c'est-à-dire d'octroyer et de communiquer des significations par l'intermédiaire de signes phoniques et par l'organisation de ces signes en phrases. Le langage en tant qu'aptitude est alors actualisé en capacités que l'on repère sous la forme de compétences : compréhension (écouter,

lire), production (s'exprimer oralement, écrire), interaction (prendre part à un échange oral, écrit, en ligne ...).

Il semble que toutes les cultures humaines aient pour fondement le langage et tous les langages humains, même ceux des peuples analphabètes (c'est-à-dire sans alphabet), possèdent un degré de complexité suffisant pour transmettre la totalité d'une culture, dans ses éléments et ses connexions. Il est difficile de concevoir la culture, telle que nous l'avons décrite, sans langage pour la produire et la transmettre. Dans certaines civilisations, le langage ne permet de nommer que les cinq premiers chiffres (pour les chiffres plus élevés, on utilise le terme «beaucoup»); d'autres disposent d'un système décimal leur permettant de compter jusqu'aux millions, aux milliards et même davantage. Pour certaines sociétés, un bon père doit se comporter comme un tyran en exprimant des ordres et jugements dénonciatifs, d'autres sociétés humaines jugent qu'un père est bon s'il se comporte en protecteur tolérant qui exprime des conseils et des jugements valorisants.

La comparaison généralisée entre cultures ne doit pas conduire à des jugements de valeur, positifs ou négatifs. Jusqu'à une époque récente, la plupart des anthropologues envisageaient la culture humaine en termes de relativisme culturel, concept selon lequel toutes les cultures sont des systèmes ordonnés à l'intérieur desquels coutumes et institutions possèdent leur propre justification. Mais le relativisme culturel ne peut être que provisoire et ambivalent. Le principe du respect absolu de tout comportement n'a pas grand sens :

- car les cultures ne sont jamais homogènes (elles s'influencent et s'interpénètrent);
- et elles ne sont pas plus unanimistes (des variations existent à l'intérieur des cultures entre les classes d'âge, les classes sociales, les sexes ...).

Si la culture est à la fois unique (liée au langage) et variable (dans ses expressions), elle ne peut être appréciée que dans une dynamique de l'histoire donnée à voir par l'histoire. L'évolution de la culture est étroitement liée au développement technologique, grâce auquel l'humanité exploite son environnement global, de manière de plus en plus complexe. Au XIX^e siècle, de nombreux pionniers en matière d'anthropologie et de sociologie ont avancé la théorie selon laquelle chaque culture passe par des étapes d'évolution spécifiques. Aujourd'hui, les anthropologues, les archéologues et les historiens ne pensent plus que des cultures spécifiques progressent nécessairement par étapes prédéterminées. Il est évident qu'une société simple, composée de quelques centaines d'individus vivant dans un milieu de forêt équatoriale, ne pourrait seule mettre au point un système d'agriculture irriguée ou fabriquer des ordinateurs. Par son ouverture rapide et son intégration au monde industriel, / SUITE EN PAGE 06 /

/ SUITE DE LA PAGE 05 / en moins d'un siècle, la culture japonaise est passée d'une société agraire et féodale à l'une des sociétés les plus avancées sur le plan technologique. Ainsi, on peut dire que la culture humaine fonctionne par accréation, ou interaction c'est-à-dire qu'elle peut se propager d'une société à l'autre, dans les limites imposées par l'environnement physique, suivant l'aptitude de cette société à absorber de nouvelles idées, de nouvelles institutions, de nouvelles technologies, voire de nouvelles valeurs. Car la culture, les cultures ne sont pas données une fois pour toutes: non seulement elles évoluent selon leurs logiques propres entre continuum et rupture, mais elles restent soumises à l'ensemble des déterminations de l'histoire et des rapports avec les milieux écologiques. Certains facteurs politiques, religieux, ou techniques, voire démographiques, peuvent devenir à un moment précis, des causes de domination, de conflit, ou plus simplement de rapprochements et de contacts entre les cultures et

leurs modes d'expression, favorisant l'interculturalité. La dynamique des langues, dont l'objet (structural, symbolique, sémiotique) est peut-être plus aisément saisissable, et qui étudie à la fois les phénomènes d'hybridation, d'évolution non-linéaire, de convergence et d'emprunt, s'inscrit peut-être dans des modèles comparables.

1. Hamon H., Rotman, P., 1984, *Tant qu'il y aura des profs*, Seuil, p.311.
2. Konopnicki, G., 1978, *Ballades dans la culture avec arrêts fréquents chez les travailleurs*, Editions Sociales, p.10.
3. P. Bernhard, *La culture ou la maîtrise de l'information: définition et opinions*. www.ebsi.umontreal.ca/formanet/maitrise.html (05 2006)
4. Source : 1995, "Information literacy", *Ocotilo Reports '95*, Maricopa Center for Learning and Instruction (MCLI), Maricopa County Community College District, Arizona.
5. Tylor, Edward B., 1924 [orig. 1871] *Primitive Culture*. 2 vols. 7th ed., Brentano's, New York.

Un nouveau réseau "Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations"

LA FRANCOPHONIE A RETENU PARMi SES MISSIONS ESSENTIELLES CELLE DE FAVORISER LA **DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE**. CETTE DIVERSITÉ S'OFFRE AU SEIN DE NOTRE PRÉSENT SOUS FORME D'UN CHAMP MULTIFORME D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES, DONT LES ENJEUX CONCERNENT L'ÉDIFICATION COMMUNE DU MONDE CONTEMPORAIN. ELLE APPELLE UN PARTAGE DES CONTRIBUTIONS SAVANTES, DES RÉFLEXIONS, DES EXPÉRIENCES ET DES PRATIQUES CRÉATIVES. C'EST UN DOMAINE DE CHOIX POUR LES RÉSEAUX DE L'AUF, CRÉÉS POUR FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE LES CHERCHEURS PROVENANT DE DIVERSES RÉGIONS DE LA FRANCOPHONIE, POUR SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES TRAVAUX DE RECHERCHE, LA PUBLICATION ET LA FORMATION.

Dès 1993, un réseau de chercheurs en «Langues et Développement» avait été constitué par l'Université des réseaux d'expression française (UREF). La transformation de sa thématique en «Cultures, Langues et Développement» a répondu à une double nécessité, à la fois théorique (rendre compte de la réalité sociale complexe en envisageant conjointement ses trois éléments constitutifs) et pratique (aider à déceler les causes des échecs graves ou partiels des plans de développement économique, d'aménagement linguistique ou d'ajustement institutionnel). Rebaptisé «Cultures, identité et dynamiques sociales» en 2000, le

réseau a alors souhaité s'attacher aux rapports culture/développement dans le contexte particulier de la francophonie. La priorité donnée aujourd'hui à la *diversité culturelle et linguistique*, a conduit à réorienter le réseau dans le cadre du programme A. Aux thématiques s'adjoignent maintenant, deux orientations fortement inscrites dans le champ des *métiers de la culture* et dans celui des *critiques contemporaines de l'idée de la culture portées par les études post-coloniales*, pour un réseau de chercheurs, qui a pris le titre "Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations".

Cet intitulé invite à sortir de la fausse alternative uniformité/identité qui condamne à ne penser la diversité qu'en extériorité: il n'est pas de culture sans composantes hétérogènes venues aussi bien des échanges et des emprunts aux cultures exogènes que du mouvement de diversification interne des sociétés; de ce point de vue, la mondialisation ouvre un espace dynamique propice à la pluralisation des expressions culturelles et à la résistance à la standardisation des esprits et des modes de vie. Il a paru indispensable de convoquer l'art dans tous ses aspects, qu'il s'agisse de la création, de la réception et de la formation ou de ses formes savantes

et populaires: aux formes instituées de la culture et du savoir, l'art oppose l'impertinence et l'inattendu de ses déplacements, dépaysements et rapprochements incongrus ou inouïs; mises à l'épreuve de leurs propres limites, les cultures entrent en relation avec une extériorité et une diversité génératrices de mouvement et de renouvellement.

.....
Comme l'ensemble des projets des réseaux de chercheurs langue, littérature et culture du programme A, consultables en ligne (www.auf.org/article62.html), les appels à projet de celui-ci sont téléchargeables www.dcam.auf.org/

Point de vue

Des langues pour faire société : diversité, pluralité, identités

CE N'EST PAS LA FIN DE L'HISTOIRE, CONTRAIREMENT AU PRONOSTIC DE FUKUYAMA, MAIS LE COMMENCEMENT D'UNE AUTRE QUI S'AMORCE AUJOURD'HUI, AVEC LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA DIVERSITÉ EN SON CENTRE. MAIS DE QUELLE DIVERSITÉ S'AGIT-IL ? ET SURTOUT L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ APPORTE-T-IL LE PLURALISME QUI L'INSPIRE ? AUTREMENT DIT, ET EXPRIMÉ PLUS DIRECTEMENT, **LE MONDE SERA-T-IL NÉCESSAIREMENT PLUS VIVABLE QUAND IL SERA DIVERS ?** LA RÉPONSE À CETTE QUESTION, OU PLUS MODESTEMENT LA MISE EN ÉVIDENCE D'ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION À PARTIR DE CE QUESTIONNEMENT, PASSE À LA FOIS PAR L'ÉLABORATION D'UN PRINCIPE DE PLURALITÉ DISTINCT DU SOUCI DE LA DIVERSITÉ ET LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE COMME INSTANCE CARDINALE D'UN MONDE PLURAL.

On ne peut parler de pluralité que lorsque au moins deux unités, collectives et diverses, coexistent. Ainsi comprise, la pluralité se définit comme une exigence de composition de la diversité. Son élaboration ne peut ainsi relever que d'un projet politique qui la distingue de la diversité comme caractéristique constitutive du vivant. La diversité est de fait. C'est la condition de toutes les formes de vie et de cultures sur la planète. Le postulat de la corrélation de la bio- et de la sociodiversité est en lui-même fondamental. Mais il impose aussi de prendre position sur son sens. Et dans l'optique de la valorisation d'un monde multipolaire, il apparaît tout aussi déterminant, voire crucial, d'ordonner la bio-diversité à la sociodiversité, plutôt que l'inverse, comme on le note couramment. Au lieu de mettre l'accent sur la capacité d'adaptation, et donc sur la dépendance

des cultures face aux milieux biologiques, on postulera donc que c'est la préservation et le renouvellement des équilibres biologiques qui sont conditionnés par l'idée que s'en font les hommes et par les langues-cultures qui les humanisent.

Les langues-cultures révèlent certes les possibilités adaptatives des sociétés à des fins pragmatiques de protection de leurs membres contre les agressions du milieu. Mais à s'en tenir à ce premier degré de saisie, on écarte les potentialités de découverte et de relation de la diversité linguistique et culturelle. Les langues-cultures doivent fondamentalement, et au sens strict du terme, être conçues (et présentées comme telles dans le processus éducatif) comme des causes de vie. Autrement dit, elles (ré)gèrent / SUITE EN PAGE 06 /

/ SUITE DE LA PAGE 07 / la vie de la planète dans les termes de leur propre diversité. Il n'y a pas d'eau potable sans langues potables, rappelle un proverbe guarani, dans un commentaire fulgurant sur les conditions d'une universalité durable, qui pose la diversité des langues en source et pivot de toute culture de vie. Le déficit linguistique détermine un déficit culturel qui creuse un déficit écologique, le recouvrement des trois alimentant, à son tour, un totalisme qui se retournera vers les langues pour les plier à un nouveau cycle d'appauvrissement culturel et humain. Mais à trop rapprocher la diversité linguistico-culturelle et la diversité biologique, on risque aussi de saisir la première sur le mode de la seconde: comme un bien marchand à exploiter. Naturalisées, les différences culturelles deviennent alors au mieux des commerces de l'imaginaire et des industries de la culture, qui les indifférencient, elles et leurs communautés d'origine, et au pire des handicaps symboliques qui éteignent progressivement ces communautés avec leurs structures d'expression. Au bout du compte, la distinction de la diversité et de la pluralité s'impose donc pour dénaturer la diversité linguistico-culturelle. Si la diversité est une donnée de nature et d'espèces, la pluralité est un choix d'humanité et de sociétés. A cet égard, on retiendra que la diversité qualifie la condition constitutive du vivant, biologique et humain, alors que la pluralité désigne l'incorporation de la diversité linguistico-culturelle (et de sa primauté sur la bio-diversité) dans une politique de projection et de supervision d'interactions équilibrées et réciproques entre les identités linguistico-culturelles qui donnent au monde son sens de monde humain.

Au sein du dispositif politique de la pluralité, la notion de *pluralité opératoire* désignera alors plus particulièrement les actions qui se concentrent sur les correctifs indispensables à apporter à l'unidirectionnalité des flux d'échanges et à l'inégalité des espaces et des moyens d'identification qui en résultent pour les personnes et les communautés. Dans la mesure où aujourd'hui une politique de pluralité doit impérativement aller dans le sens d'une pluralité dynamique, on voit que si la pluralité inclut le pluralisme, elle ne se résume pas à la coexistence des différences (qui d'ailleurs peuvent s'ignorer les unes les autres), mais suppose simultanément la multiplication des pôles d'identification de chaque communauté et une priorité au renforcement des capacités d'échange avec l'extérieur, des langues et des cultures marquées par des déficits de réciprocités. Ces identifications, souvent faites d'explosions et de bouleversements sont les angles de vie trop longtemps demeurés angles morts de formations de soi qui, en ne considérant pas ces tiraillements, négligent leurs marges et leurs interstices. Elles se font écho de nos préoccupations: observer dans l'alternance des choix de langues les identités qui se

déroulent sur ces lignes de partage et soutenir le développement de la capacité à participer et à oser s'impliquer dans des interactions langagières multiples, linguistiquement diversifiées, voire hybrides, dans des communautés discursives nouvelles et souvent imprévisibles.

En ce sens, établir la formation des identités au cœur d'une éducation plurilingue, c'est se préoccuper de voir comment elles s'inventent et comment des sociétés peuvent s'entendre. S'identifier c'est faire frontière, c'est désigner l'autre, celui dont on entend penser la différence, comme le co-auteur de soi. Qu'inventons-nous? une identité forteresse ou une identité de désirs partagés? Quels sont les grands principes politiques et juridiques d'une telle identité? Les évidences géographiques ou nationales servent-elles trop facilement d'excuses pour maintenir ou créer certaines barrières? Saura-t-on conserver ces principes fondamentaux d'humanité que sont le devoir d'accueil et le droit de visite?

/ PATRICK DAHLET

ATTACHÉ DE COOPÉRATION ÉDUCATIVE,
AMBASSADE DE FRANCE À MEXICO
MAÎTRE DE CONFÉRENCES,
UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
GEREC-F / ISEF
PATRICK.DAHLET@DIPLOMATIE.GOUV.FR

AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

01 / Le français, langue de la diversité québécoise – une réflexion pluridisciplinaire

2006, sous la direction de Pierre Georgeault et Michel Pagé

Éditions Québec Amérique Inc.

ISBN 2-7644-0475-1, 347 pages

Tel : + 1 514 499-3000

Fax : + 1 514 499-3010

329, rue de la Commune Ouest, 3^e étage

Montréal (QC) H2Y 2E1 (Canada)

Site internet : www.quebec-amerique.com

Courriel : courrier@quebec-amerique.com

Une langue commune dans une société plurielle en expansion comme celle du Québec, est-ce possible? La prise en compte de la diversité linguistique et culturelle n'est pas qu'une question de signe distinctif externe, de respect de la religion ou de valeurs particulières qu'il faudrait définir. Elle oblige aussi à s'interroger sur la légitimité, le contenu et les modalités d'application d'une politique linguistique favorisant l'essor d'une langue commune dans une société plurielle comme le Québec. La question ainsi posée n'hésite pas à affronter les fondements des choix depuis la rédaction de la Charte de la langue française (1977) et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement linguistique québécois qui paraît se traduire par une angoisse québécoise face à la progression de l'anglais, peut-être parfois comparable à l'inhibition française face à la variété des langues de France et à leur rôle, qui rend difficile la perception du développement plurilingue dans la mesure où le bilinguisme canadien peine à s'étendre.

Constituant une des lignes de force du contexte actuel, la prise en considération de la diversité linguistique et culturelle impose de concilier la légitimité du projet collectif soutenant le français au Québec et la légitimité des autres groupes linguistiques, à la conservation (voire à l'expansion) de leur langue et de leur identité. Elle invite ainsi à redéfinir le modèle sociopolitique de la société à bâtir, la notion d'intégration linguistique, la conception de l'identité, les pratiques nécessaires de reconnaissance ainsi que la façon d'analyser la situation linguistique.

À la demande du Conseil supérieur de la langue française, treize experts, philosophes, politologues, sociologues, psychologues et sociolinguistes, responsables, universitaires et praticiens, s'interrogent, partagent leurs analyses et proposent leur réflexion.



02 / L'Europe unie dans ses proverbes

2006, sous la direction de Paulin Duchesne
Les éditions namuroises. Diffusion Presses Universitaires de Namur
ISBN 2-930378-30-1, 133 pages
Tel : + 32 (0)81 72 48 84
Fax : + 32 (0)81 72 49 12
Rempart de la Vierge, 13
5000 Namur (Belgique)
Site internet : www.pun.be/
Courriel : pun@fundp.ac.be

L'Europe, diverse dans ses langues-cultures, est-elle unie dans ses proverbes, productions complexes des langues et des cultures? Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre les Universités du troisième âge de Namur, Vannes, Luxembourg, Barcelone et Terni. Dirigée par le professeur Paulin Duchesne, cette recherche a été menée avec le soutien de la Commission européenne. Cet ouvrage a pour but de souligner l'unité culturelle de l'Europe, à travers une sagesse populaire commune, qui s'exprime dans des proverbes. L'exposé respecte l'ordre chronologique des sources et chaque citation est placée dans son contexte originel, de manière à en dégager le sens premier. Sont également mentionnés les parallèles que l'on peut établir avec d'autres proverbes, dans des langues et des contrées géographiquement et linguistiquement assez éloignées. C'est à ce titre que l'on peut peut-être parler d'une culture proprement européenne, tant l'expression idiomatique semblerait autonymique à la langue qui le produit alors que l'on peut voir des transparences et des comparaisons qui surgissent dans d'autres langues.

À côté d'une bibliographie intéressante, mais essentiellement en langue française, on peut regretter que certains proverbes ne soient pas présentés dans leur langue originale, à côté de la version en français dont on mesure alors mal si celle-ci est une traduction ou une adaptation en contexte francophone.



/ 02

LITTÉRATURES

03 / Des femmes et de l'écriture : le bassin méditerranéen

2006, sous la direction de Carmen Boustani et Edmond Jouve
Éditions KARTHALA. Collection Lettres du Sud. Dirigée par Henry Tourneux
ISBN 2-84586-746-8, 245 pages
Tel : + 33 (0)1 43 31 15 59
Fax : + 33 (0)1 45 35 27 05
22,24, Boulevard Arago
75013 Paris (France)
Site internet : www.karthala.com
Courriel : karthala@wanadoo.fr

L'écriture des femmes s'impose dans le rapport des sexes, comme contre-pouvoir à la domination politique masculine dans cet espace méditerranéen où Pénélope semblait imposer un modèle d'attente silencieuse. Écritures migrantes sud-nord-sud, écritures en rupture de mariage, de filiation, recompositions du temps, toutes sortes de comportements et de procédés sont analysés par seize femmes, à partir de points de vue littéraire, linguistique, philosophique psychologique, sociologique, anthropologique.

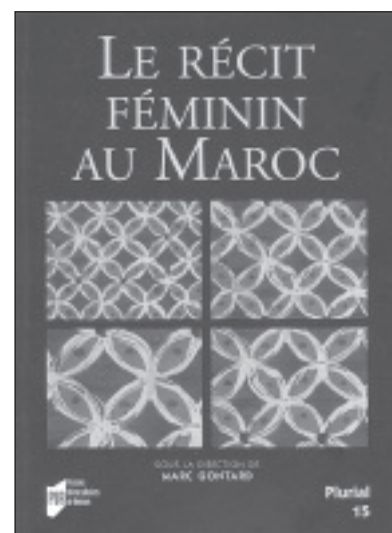


/ 03

04 / Le récit féminin au Maroc

2005, sous la direction de Marc Gontard
 Presses Universitaires de Rennes. Collection Lettres du Sud. Dirigée par Henry Tourneux
 ISBN 2-7535-0161-0, 221 pages
 Campus de La Harpe
 2, rue du doyen Denis-Leroy
 35044 Rennes Cedex
 Tel : + 33 (0)2 99 14 14 01
 Fax : + 33 (0) 2 99 14 14 07
 Site internet : www.pur-editions.fr
 Courriel : pur@uhb.fr

Au début des années 1990, au Maroc, peu de femmes s'étaient aventurées dans la création littéraire, en dehors des universitaires. C'est surtout depuis 1995 que les femmes sont entrées en écriture, dans un contexte social où émergeaient les associations. Aujourd'hui, l'existence d'une quarantaine de romancières incite à parler d'une véritable littérature de femmes écrivains. Cet ouvrage, qui constitue une étape dans un travail de recherche partenariale entre le GREFEC – Groupe de recherche Femmes et Création – de l'Université de Casablanca et l'ERELLIF – Équipe de recherche sur la diversité linguistique et littéraire du monde francophone – de l'Université Rennes 2, propose une analyse de cette littérature émergente, cherchant à repérer les signes thématiques et textuels d'un mode d'écriture. L'ouvrage distingue dans son organisation, et associe dans sa conception, la prise de parole de romancières, l'analyse de la singularité à travers les œuvres, et l'analyse d'œuvres considérées comme représentatives du corpus.



/ 04

LINGUISTIQUE

05 / Le mot juste- Des mots à l'essai aux mots à l'œuvre

2006, Johan Faerber, Mathilde Barraband, Aurélien Pigeat (éds).
 Les Presses de la Sorbonne Nouvelle
 ISBN 2-87854-347-5, 178 pages
 Tel : (+39) 0140464802
 Fax : (+39) 0140464804
 8, rue de la Sorbonne
 75005 Paris (France)
 Site internet : www.psn@univ-paris3.fr
 Courriel : psn@univ-paris3.fr

Entre l'essai, l'œuvre littéraire et le traité théorique, entre l'impact pragmatique qu'il faut donner au discours et la justesse qui permet de charger ou de décharger le terme de composants sémantiques, entre la sélection paradigmatique et l'ordre syntagmatique, mais aussi entre le discours ordinaire et le discours spécialisé, la question du choix du mot adéquat lors de la mise en expression est toujours posée. Désignation, caractérisation, relations entre les constituants de l'expression, les mots passent à travers l'extraordinaire réseau lexical que nous engrangeons, somme de liberté et de contraintes. La notion de mot juste est ici appréciée de ce double point de vue par des spécialistes en littérature, des auteurs de romans, de scénarios, des enseignants, des linguistes du texte littéraire, un pragmaticien. Le thème abordé se prête à tant de circonstances discursives, tant de variétés de textes impliqués par des contextes sociaux de production variés, que l'on souhaiterait voir l'ouvrage s'étendre à de nombreuses autres collaborations et comparaisons en fonction des langues et de leur variation, du rôle de telle ou telle langue et de ses mots dans la formation, dans la production du savoir. Un vaste chantier.



/ 05

06 / Les processus de rédaction collaborative

2005, Robert Bouchard et Lorenza Mondada, éd(s)., ISBN 2-7475-8163-2, 344 pages

Collection Sémantiques dirigée par Marc Arabyan

5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 PARIS

Tel : +33 (0)1 40 46 79 20

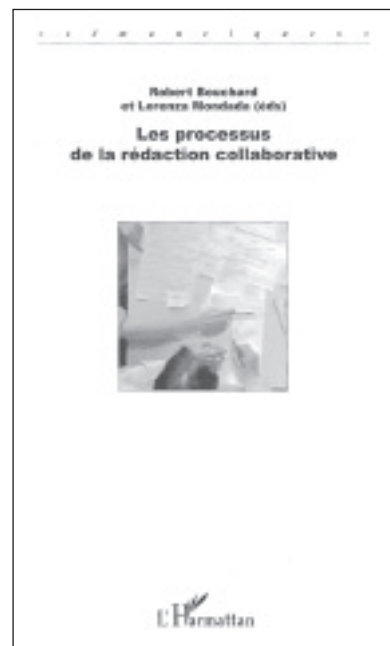
Fax : +33 (0)1 43 25 82 03

Site web : www.editions-harmattan.fr

Courriel : harmattan.litterature13@wanadoo.fr

Les textes et les discours se présentent souvent socialement comme objets d'une seule voix, productions d'un auteur scripteur ou orateur. Or, en dehors des phénomènes d'intertextualité et de citation, de nombreuses situations de production sont en fait constituées de plusieurs intervenants qui participent à un processus de rédaction collaborative, organisé ou non. Les études de cet ouvrage, résultats de plusieurs années de recherches, portent sur la globalité du travail de production collective. À travers sept articles, les auteurs (M.M. de Gaulmyn, U. Krafft, R. Bouchard, L. Mondada, D. Apothéloz, A.-C., Berthoud et L. Gajo, A. Rabatel), abordent la question de différents points de vue : la progression dans la construction de l'objet textuel, la mobilisation conjointe et consécutive des ressources écrites et orales, la négociation des objets discursifs et l'insertion narrative dans la co-construction d'un texte argumentatif.

L'ensemble fait état d'un savoir linguistique rendu disponible qui contribue ainsi au développement d'autres disciplines en prise avec le langage, en particulier la didactique des langues.



/ 06

REVUES

07 / Les langues modernes – Dossier : le plurilinguisme

Numéro1– 2006 (100^e année), APLV, diffusion Nathan, 112 pages.

19, rue de la Glacière, 75013 Paris

Tel : + 33 (0)1 47 07 94 82

Site internet : www.aplv.asso.fr/

Courriel : astrid.guillaume@worldonline.fr

Poser la question des finalités pour l'enseignement des langues vivantes en Europe, c'est à la fois réfléchir en termes de politique linguistique des systèmes éducatifs, et du point de vue de l'orientation de l'activité didactique. L'article d'Annie Sela-Lebleu (*Quelles finalités pour l'enseignement des langues vivantes en Europe?*) montre ainsi la profonde intégration sociale de l'enseignement/apprentissage des langues, dont on peut dès lors se demander s'il s'agit bien d'une discipline scolaire comme les autres, qui doit s'inscrire dans le même parcours curriculaire, suivant les mêmes rythmes, avec les mêmes seuils d'examen comme le baccalauréat (à moins que celui-ci puisse être obtenu à travers des épreuves plurilingues comme le suggère Henny Rönneper (*Proposition d'un label de qualité européen : Baccalauréat européen plurilingue, interculturel et social*)? À moins que ces particularités nous conduisent à envisager de les déconnecter de l'empilement scolaire des matières. C'est ce à quoi les propositions de Pierre Janin (*L'Avenir de l'enseignement des langues*), devraient nous amener.

Ce numéro aborde la notion de plurilinguisme en ce qu'elle implique des modifications profondes de nos systèmes éducatifs dans leur appréhension des «Grandes et petites langues», comme le montre Geneviève Zarate («Grandes et petites langues à l'INALCO. Notes de terrain d'un didacticien sur le front du plurilinguisme et du pluriculturalisme»), en mettant en évidence les trois logiques au sein d'un même dispositif : patrimoniale cumulative, concurrentielle, géopolitique.



/ 07

08 / Revue française de linguistique appliquée – Apprendre les langues étrangères : tendances actuelles

Vol XI-I 4 – 2006, 143 pages.

Publications linguistiques

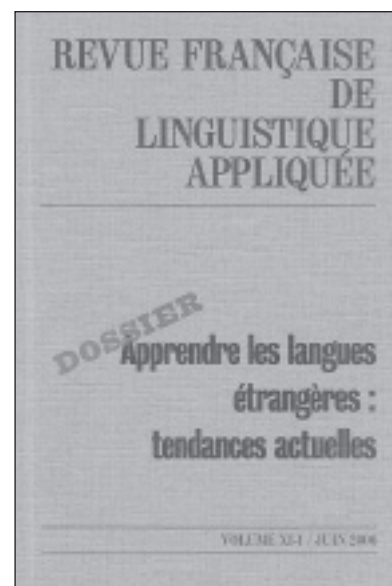
15, rue Lakanal, 75015 Paris

Tel : + 33 (0)1 45 33 61 18

Site internet : <http://perso.orange.fr/rfla/>

Courriel : publiling@wanadoo.fr

Depuis le n°2002-2, «Acquisition des langues: nouvelles orientations», cette revue n'avait plus abordé le thème de l'enseignement des langues. Parmi les contributions, deux articles reviennent ici sur la question phonétique souvent mise de côté par la didactique des langues: l'un apporte un point de vue sur la correction phonétique telle qu'on la pratique dans les classes de langue étrangère en Russie, où est privilégié le visuel et le tactilo-kinestésique grâce à de nombreux exercices de gymnastique articuloire (G. Boubnova); l'autre explique pourquoi une prononciation authentique en langue étrangère, contrairement aux autres aptitudes linguistiques, est difficile – sinon impossible – à atteindre à travers plusieurs approches théoriques, psycholinguistique, physiologique et psychologique (J. F. Matter). Notons également l'article qui interroge l'existence d'une corrélation entre le niveau grammatical et le niveau lexical dans la production écrite d'apprenants de français langue étrangère adultes suédo-phones, par des analyses automatiques (J. Granfeldt), et celui de M. Dreyfus, qui essaie de montrer comment le développement des recherches sur la variation du français parlé en Afrique francophone au contact d'autres langues, a accompagné l'évolution des représentations du français et de son enseignement. C'est à la fois la constitution d'un vaste corpus de données sur l'acquisition et l'apprentissage du français qui est retracée ici (en quarante années de recherches), ainsi que des propositions d'orientations sur le rôle que peuvent jouer de telles études pour un renouvellement de l'enseignement/apprentissage du français en Afrique.



/ 08

09 / Le français dans le monde – Recherches et applications « Biographie langagière et apprentissage plurilingue »

Numéro 39 – 2006, coordonné par Muriel Molinié, 189 pages

9, av. Pierre de Coubertin

752111 Paris Cedex 13

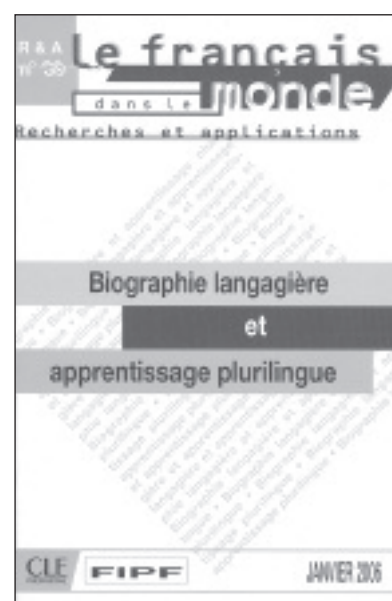
Tel : + 33 (0)1 45 87 43 26

Fax : + 33 (0)1 45 87 43 18

Site internet : www.lfdm.org

Courriel : fdlm@fdlm.org

Les biographies langagières représentent à la fois des outils didactiques qui permettent une meilleure prise de conscience chez l'apprenant, de la nécessité de mettre en relation ses apprentissages linguistiques, et un formidable instrument d'investigation des rapports entre l'être et les langues. Faisant suite à la journée scientifique intitulée «Approche biographique et apprentissage des langues» en mai 2004 à l'Université de Cergy-Pontoise, les différents auteurs de ce numéro, chercheurs et praticiens, tentent de mettre en évidence ce que recouvre la notion de «biographie langagière»: valorisation des apprentissages et prise de conscience stratégique, développement de compétences, auto-évaluation, support de données pour les recherches sur la construction de l'identité linguistique et culturelle dans telle ou telle communauté ethnolinguistique.



/ 09

10 / SYNERGIES – Pays riverains de la Baltique « Diversité de la Recherche francophone en Sciences Humaines dans l'Espace baltique »

2004, numéro 2, coordonné par A. Ljalikova, 154 pages. ISSN 1768-2649

Département d'Etudes Françaises, Université Pédagogique de Tallinn- GERFLINT-Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langues Internationale-CEDILEC-CELEC UMR 3069, Université Jean Monnet St. Etienne.

Université Pédagogique de Tallinn

A. Ljalikova

Naeva mnt. 29-10120 Tallinn (Estonie)

Tel : + 372 6 409 325

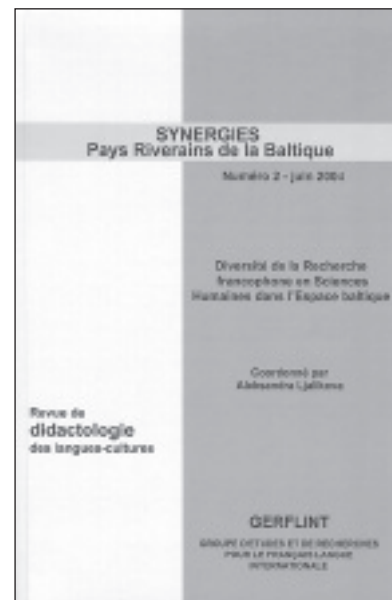
Fax : +372 6 409 300

Site internet : www.gerflint.org

Courriel : Ergon27@aol.com, alexa@tpu.ee

Voici le deuxième numéro de cette revue francophone publiée à Tallinn, qui réunit des articles autour de quatre thèmes : sociolinguistique et politique linguistique ; didactique et méthodologie des langues-cultures ; linguistique et communication ; arts et lettres.

Composite à l'image de cet espace des pays riverains de la Baltique, ce numéro permet une prise parole en français sur des thèmes centraux ou périphériques aux domaines que réfèrent les quatre parties (la notion d' « anti- » développée par E. Morin ; le statut du français en Islande par Eyjólfur Már Sigurðsson et Guðrún H. Tulinius ; quelques réflexions sur l'étude du passé composé en français médiéval par Anu Treikelder ; l'humour noir sondant les limites de la tolérance par Kaia Sisask...), qui témoigne de la vitalité de la langue française comme vecteur de diffusion dans les sciences humaines. Avec les bibliographies qui mettent en avant des références plurilingues (allemand, anglais, français, letton, russe), l'ensemble constitue son unité autour de cette diversité et pose ainsi l'originalité de la revue. Il serait peut-être souhaitable que des numéros à venir, plus centrés sur des approches ou des thèmes communs aux auteurs, permettent de rendre compte des synergies épistémologiques en ouvrant ainsi un dialogue avec la recherche diffusée en français dans d'autres espaces.



/ 10

11 / Les Carnets du CEDISCOR – Discours, Cultures, comparaisons

2006, sous la direction de Patricia von Münchow et Florimond Rakotonjoelina

Les Presses de la Sorbonne Nouvelle

ISBN 2-87854-320-3, 234 pages

Tel : (+39) 0140464802

Fax : (+39) 0140464804

8, rue de la Sorbonne

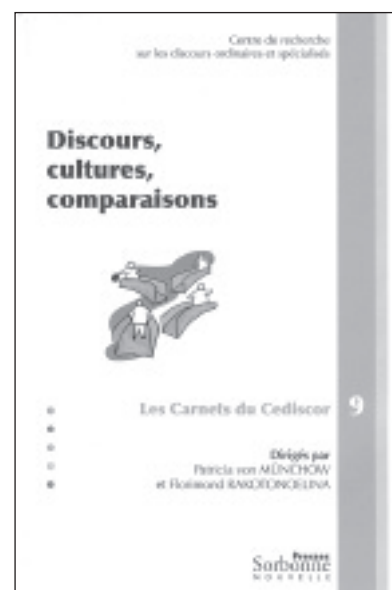
75005 Paris (France)

Site internet : www.psn@univ-paris3.fr

Courriel : psn@univ-paris3.fr

Ce qui est proposé à travers les articles de ce numéro est une tentative de comprendre la variation culturelle à partir de la composition et de la circulation des notions (de « liberté », de « nation », par exemple), dans les discours produits par différentes communautés ethnolinguistiques.

Si l'analyse du discours, l'analyse des interactions, l'analyse conversationnelle, l'ethnographie de la communication, qui sont convoquées ici, ont pu résoudre partiellement leur problématique de constitution et d'intégrité des corpus, de genre et de type, une question comparable se pose cependant avec la définition des limites de la communauté ethnolinguistique, dans un monde où l'accélération de la circulation du sujet parlant, la multiplication des supports d'échanges, tendent à brouiller les cartes de l'origine du discours dans une communauté discursive délimitée.



/ 11

REVUES

12 / SYNERGIES – Chili « Langues, cultures et nouvelles technologies : résistance ou intégration ? – Lenguas, culturas y nuevas tecnologías: ¿resistencia o integración? »

2006, numéro 2, coordonné par O. Valenzuela & O. Maria Diaz, 170 pages.

Universidad de Playa Ancha en Valparaiso, Institut Franco-Chilien de Culture ; GERFLINT-Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langues Internationale-CEDILEC-CELEC UMR 3069, Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Site internet : www.gerflint.org/

Courriel : Ergon27@aol.com, imma32000@yahoo.fr

Toujours rigoureusement bilingue (français-espagnol) cette revue aborde ici le domaine des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, en particulier dans l'enseignement /apprentissage des langues et des cultures. Une des questions centrales posées est celle du facteur de valorisation, de hiérarchisation ou de nivellement des cultures dont les expressions sont diffusées sur la Toile (Thierry Lancien, Serge Pouts-Lajus, Paul Daumier). À côté de cela, des analyses d'échanges en ligne (Andrea Ismali Palma N., Christine Develotte, Christian Loret) et de production télévisuelle (Jorge Sánchez Villarroel) contribuent à une approche des discours médiatisés et des facteurs adjuvants ou inhibiteurs dans leur utilisation didactique.

13 / América – Cahiers du CRICCAL « Les modèles et leur circulation en Amérique latine » 1^{ère} Série : Discours et pratique sociale, politique, culturelle

2006, numéro 33, 336 pages.

Les Presses de la Sorbonne Nouvelle

ISBN 2-87854-320-3, 234 pages

Tel : (+39) 0140464802

Fax : (+39) 0140464804

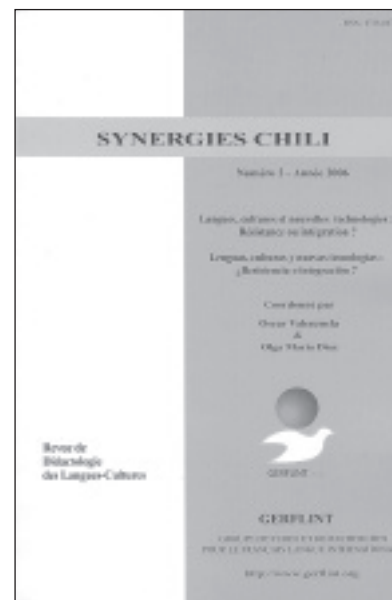
8, rue de la Sorbonne

75005 Paris (France)

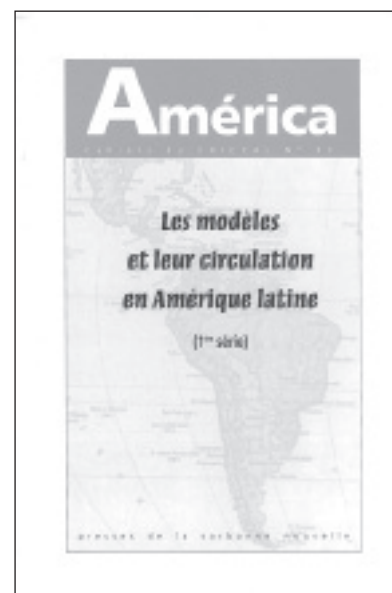
Site internet : www.psn@univ-paris3.fr

Courriel : psn@univ-paris3.fr

Les textes publiés ici en espagnol ou en français constituent la première partie des actes du colloque international 2004 du CRICCAL – Centre de recherche inter-universitaire sur les champs culturels en Amérique latine – de l'UFR Études ibériques et latino-américaines, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle. La notion de modèle irrigue les productions humaines, autant les démarches scientifiques que la création artistique, et la recherche des processus de légitimation et de leurs instances, ainsi que le repérage des facteurs qui permettent et provoquent leur transformation, permettent de construire des faisceaux d'explicitation à travers l'analyse des discours et l'observation des pratiques sociales. Les Amériques latines sont ici auscultées dans l'organisation de leurs sociétés (tant sur le plan politique qu'économique), qui tout à la fois font des emprunts et s'opposent à différents modèles européens, dans la formation d'un espace latino-américain esthétique (romanesque et poétique) et d'institutions littéraires. Au total, un ouvrage dense, dans la profondeur duquel on aimerait pouvoir pratiquer des forages, associer les notions, schématiser des arguments pour enfin trouver le modèle des modèles, liant les discours disjoints.



/ 12



/ 13

14 / Logosphère – Revue d'Études Linguistiques et Littéraires : « Raconter, séduire »

2005, Grupos de Investigación Estudios lingüísticos y literarios (HUM733)
Departamento de Filología Francesa- Universidad de Granada
Campus de Cartuja
18071 Granada (Espagne)
ISSN 1698-8981, 234 pages
Tel: (+34) 958 24 36 64
Fax: (+34) 958 24 36 66
Courriel: mserrano@ugr.es

Cette livraison de la revue espagnole «Logosphère», qui aborde la notion de séduction, nous rappelle que Jean Baudrillard avait déjà évoqué l'origine étymologique de *séduire*: de *se-ducere*, mener, conduire à l'écart, mais également mis en rapport avec *sub-ducere*, enlever secrètement (*De la séduction*, Galilée, Paris, 1979). La séduction n'émane de personne en particulier car elle émane de la manière du discours. Ainsi, la logique de la séduction abolit l'identité du séducteur. Qu'est-ce qui dans le texte traduit le désir? Quels genres de texte, sous l'emprise d'une parole incantatoire ou de la répétition fascinante, nous conduisent, comme l'enfant subjugué par la formule «il était une fois», à ressasser les bribes d'un texte? L'art de séduire de l'écrivain, du cinéaste, se joue également dans l'espace fixé par le récit ou l'interpénétration de la fiction et du réel. Des textes variés (Le Clézio, Saint-John Perse, Segalen, Claude Lelouch, Diderot, Kierkegaard, Francisco Martinez de la Rosa, Pierre Louÿs, Jules Verne) et des outils d'analyse littéraire et d'analyse du discours sont confrontés pour illustrer comment fonctionne la séduction, que le maniement approximatif d'une langue étrangère peut contribuer à renforcer.

